

CONCOURS D'AFFICHE POUR LA SEMAINE DES MATHÉMATIQUES 2015 DANS L'ACADEMIE DE BORDEAUX

« LES MATHÉMATIQUES NOUS TRANSPORTENT »

A l'occasion de la 4^{ème} édition de la semaine des mathématiques, le comité de pilotage de l'académie de Bordeaux vous propose de participer au concours de création de l'affiche qui **sera le principal support de communication de la manifestation et à ce titre envoyé dans tous les établissements de l'académie de Bordeaux.**

La date limite de participation au concours est fixée au **8 février 2015.**

Pour toute question, vous pouvez contacter : armelle.bourgain@ac-bordeaux.fr

Toute participation au concours vaut acceptation du règlement suivant.

Règlement du concours

Article 1 - Objet du concours

Ce concours gratuit a pour but de réaliser l'affiche de la semaine des mathématiques dans l'académie de Bordeaux pour l'année 2015.

Article 2 - Conditions de participation

Le concours est ouvert aux écoliers et aux collégiens des établissements publics ou privés sous contrat de l'académie de Bordeaux. L'affiche devra être réalisée dans le cadre d'un projet de classe ou une activité de groupes. Une attention particulière sera portée aux affiches mettant en avant un ou plusieurs objets mathématiques.

Pour les classes de CP-CE1-CE2 et CM1, les Inspecteurs de l'Éducation Nationale de chaque département qui souhaitent faire participer les écoles préciseront les modalités de mise en œuvre.

Pour les classes de CM2 ou de 6^e, l'affiche devra être créée dans le cadre de la liaison CM2-6^e. Elle devra être l'œuvre d'un binôme élève de CM2/élève de 6^e. Une ou deux affiches par classe de 6^e pourront être envoyées pour concourir. Ces affiches seront particulièrement valorisées par le comité.

Pour les classes de 5^e-4^e-3^e, l'affiche pourra être individuelle ou créée par un groupe d'élèves. Une ou deux affiches par classe devront être sélectionnées puis envoyées.

Ces envois se feront sous la responsabilité du professeur de mathématiques concerné.

Le responsable de projet doit s'inscrire sur le blog de la semaine des mathématiques **avant le 20 décembre 2014**

Le (ou les gagnants) accepte(nt) que l'œuvre puisse être librement utilisée par le rectorat.

Les projets présentés doivent être libres de tout droit de propriété intellectuelle. Le participant s'engage, en cas d'emprunt à une œuvre préexistante appartenant à un tiers, à en avoir été préalablement autorisé par l'auteur ou par les ayants-droits de l'œuvre concernée. En cas de litige, la personne ou le collectif qui aura présenté le projet sera tenu pour responsable.

La création doit être originale et n'avoir jamais été publiée ; elle ne doit pas être soumise sur la même période à un autre concours (dans son entièreté ou en partie).

L'affiche ne fera pas l'objet de fin commerciale.

Article 3 - Attentes graphiques

Le visuel de l'affiche sera la représentation visuelle de la 4^{ème} édition de la Semaine des Mathématiques en Aquitaine. En lien avec le thème 2015, « *Les mathématiques nous transportent* », elle doit intégrer les informations suivantes :

«Semaine des Mathématiques »

« du 14 au 22 mars 2015 »

« Les mathématiques nous transportent »

Une place en bas de l'affiche doit être prévue pour les logos de l'académie de Bordeaux et des partenaires du concours (à défaut l'affiche pourra être réduite et complétée par des bandes blanches).

Article 4 - Modalités techniques

Les techniques de créations sont libres (photo, collages, peinture, dessin, infographie...).

L'affiche devra être fournie sous forme de fichier image de taille A4 avec une résolution d'**au moins 400 dpi** ou en taille A3 avec une résolution d'au moins 300 dpi afin d'être imprimée convenablement au format A3.

L'affiche sera remise sous forme de fichier informatique, envoyée par e-mail en format numérique (.jpg de préférence) à l'adresse : semaine.math.bordeaux@gmail.com en précisant le nom de l'enseignant responsable, l'établissement, la classe concernée et le nom des auteurs de l'affiche (si l'affiche est réalisée en classe entière, préciser juste le nombre d'élèves). Le sens paysage ou portrait pourra être précisé.

Les fichiers étant volumineux, il est conseillé d'utiliser « Efvivol » disponible sur le site du rectorat via une connexion académique :

<http://www.ac-bordeaux.fr/communiquer-autres-services.html>.

La date limite des envois des affiches est fixée au **8 février 2015**. Un accusé de réception sera envoyé lorsque l'affiche sera enregistrée.

Article 5 - Jury et résultats

Le jury sera composé de membres du comité de pilotage.

Le jury se réserve le droit de ne désigner aucun gagnant si les productions proposées ne répondent pas à la demande.

La décision finale sera communiquée aux enseignants responsables par e-mail fin février 2015.

Article 6 - Prix et récompenses

Un prix sera attribué par département. Une des affiches primées sera choisie pour être l'affiche de l'académie de Bordeaux et envoyée à tous les établissements publics et privés sous contrat.

Les récompenses dépendront du type d'affiche (individuelle ou collective) et de l'âge des gagnants (calculatrice / boulier / sac à dos ...).

Les enseignants responsables des affiches primées recevront une récompense des partenaires (brochures /boulier /calculatrice....).

Une sélection des meilleures affiches pourra être visible sur le site de la semaine des mathématiques du rectorat de Bordeaux.

L'affiche choisie pour l'académie de Bordeaux sera de plus exposée dans les principaux lieux où se dérouleront les actions 2015.